

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°37/2020

L'an **deux mil vingt**, le 09 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Fadoi **AQADDOURI**, Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, MM. Lébicha **MANOUKIAN**, Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Christine **TROUBA** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Exposé du Maire

En préambule, je vous rappelle que les taux des contributions directes ont été votés lors de la séance du 11 juin dernier.

Par ailleurs, je vous propose de fixer la participation de la commune pour les fournitures scolaires à 35 € par élève, tant pour les deux écoles maternelles que pour l'école élémentaire Jean-Louis **ASTULFONI**.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibrée à hauteur de **7 814 950,41 €**, elle se présente en dépenses et recettes comme suit :

A – Dépenses.

- Chapitre 011 - Charges à caractère général 1 920 600,00 €.
- Chapitre 012 - Charges de personnel..... 3 687 800,00 €.
- Chapitre 014 - Atténuation de produits 65 000,00 €.
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante 506 900,00 €.
- Chapitre 66 - Charges financières 127 000,00 €.
- Chapitre 022 - Dépenses imprévues 94 700,00 €.
- Chapitre 023 – Prélèvement pour investissement..... 943 950,41 €.
- Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections..... 469 000,00 €.

B – Recettes

- Chapitre 002 – Excédent 2019 reporté 845 850,41 €.
- Chapitre 013 – Atténuation de charges 85 000,00 €.
- Chapitre 70 - Produits des services 893 000,00 €.
- Chapitre 72 – Travaux en régie 50 000,00 €.
- Chapitre 73 - Impôts et taxes 3 646 000,00 €.
- Chapitre 74 - Dotations et participations 2 120 000,00 €.
- Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante 130 000,00 €.
- Chapitre 77 – Assurances et amortissements 45 100,00 €.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibrée à hauteur de **4 121 617,59 €**, elle se présente en dépenses et recettes comme suit :

A – Dépenses

- Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts..... 615 300,00 €.
- Chapitre 20, 21 et 23 – Acquisitions et travaux 3 244 400,00 €.
- Chapitre 020 - Dépenses imprévues 209 817,59 €.
- Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections 52 100,00 €.

B – Recettes

- Chapitre 021 - Virement section de fonctionnement..... 943 950,41 €.
- Chapitre 024 - Produits des cessions 70 000,00 €.
- Chapitre 10 – Dotations Fonds divers 440 000,00 €.
- Chapitre 13 - Subventions d'investissement..... 802 100,00 €.
- Chapitre 16 – Emprunts 1 480 000,00 €.
- Chapitre 001 – Excédent 2019 reporté 385 567,18 €.

Le Conseil est appelé à statuer.

Décision

Le Conseil, après en avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Fixe à 35 € par élève l'allocation pour fournitures scolaires des écoles maternelles et de l'école élémentaire de Pont de Chérury au titre de l'année scolaire 2020-2021.

☞ Adopte le Budget Primitif 2020 de la Commune tel que présenté dans l'exposé du Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérury, le 13 juillet 2020
Le Maire,

